
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
Commission sur le transport et les travaux publics

Le mardi 14 mars 2023, à 19 h 00
En visioconférence

Webdiffusée à l'adresse ville.montreal.qc.ca/traverseedesrues et sur la chaîne [YouTube](#)
de la Ville de Montréal.

Présences : **Mme Laurence Parent, présidente**
Conseillère d'arrondissement, Le Plateau Mont-Royal
M. Michel Bissonnet, vice-président
Maire d'arrondissement, Saint-Léonard
M. Younes Boukala, membre
Conseiller d'arrondissement, Lachine
Mme Arij El Korbi, membre
Conseillère d'arrondissement, Saint-Léonard
M. Peter McQueen, membre
Conseiller de la Ville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Mme Laura-Ann Palestini, membre
Conseillère de la Ville, LaSalle

Absences : **M. Benoit Gratton, membre**
Conseiller d'arrondissement, Verdun
M. Enrique Machado, membre
Conseiller d'arrondissement, Verdun
Mme Mindy Pollak, membre
Conseillère d'arrondissement, Outremont

Personnes **François Laforge**
invitées : **Ariane Gauthier-Tremblay, Mark Beggs et Adèle Liliane Ngo**
 Mben Nkoth, Moelle épinière et motricité Québec
 Linda Gauthier et Steven Laperrière, RAPLIQ
 André Ledoux et Alida Piccolo, Observatoire Vieillessement et
 Société

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 02. La présidente, Mme Laurence Parent, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et excuse les absences de M. Benoit Gratton, M. Enrique Machado et Mme Mindy Pollak.

Elle explique le but de la séance d'audition des opinions et présente le déroulement de la soirée. Elle demande ensuite aux commissaires de se présenter dans un tour de table et les invite se décrire pour les personnes ayant un handicap visuel.

Mme Laurence Parent, présidente, termine son introduction en énonçant les diverses mesures d'accessibilité universelle mises en place pour faciliter la participation à cette consultation.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Sur une proposition de M. Younes Boukala, appuyée par M. Peter McQueen, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

3. Dépôt des opinions écrites ne faisant pas l'objet d'une présentation

La présidente, Mme Laurence Parent, dépose une opinion reçue. Il s'agit de l'opinion suivante :

- Serge Trudeau

4. Audition des opinions - La traversée des rues : mesures d'accessibilité universelle et mobilité active

La présidente, Mme Laurence Parent, invite les personnes qui se sont inscrites à prendre la parole.

François Laforge

François Laforge commence son intervention, tel que mentionné dans son opinion et l'[enregistrement vidéo](#) disponible sur le [site web des commissions permanentes](#), en soulignant que son propos concerne plus des enjeux de sécurité aux intersections, principalement les véhicules qui n'effectuent pas leur arrêt en raison de la signalisation obstruée par des véhicules de livraison. Il met en évidence certaines problématiques et propose quelques pistes de recommandations pour sécuriser les intersections, parmi lesquelles : rendre les intersections avec arrêt plus visibles par divers moyens et instaurer des zones de livraisons après les arrêts pour dégager les rues commerciales des gros camions de livraison. Il propose également de déployer plus de pistes cyclables pour favoriser la mobilité active.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Laura-Ann Palestini	Demande si la proposition de surélever l'intersection concerne une intersection en particulier ou s'il s'agit d'une recommandation plus générale touchant plusieurs intersections.
Michel Bissonnet	Demande combien de temps met le Service de police de la Ville de Montréal pour se rendre sur les lieux à la suite d'un appel pour signaler une problématique liée au stationnement d'un véhicule de livraison à une intersection obstruant la signalisation.

Moelle épinière et motricité Québec

Ariane Gauthier-Tremblay, organisatrice communautaire en défense de droits, accompagnée de Mark Beggs, conseiller en intégration, et d'Adèle Liliane Ngo Mben Nkoth, organisatrice communautaire en défense de droits, commence son intervention, tel que mentionné dans l'[enregistrement vidéo](#) disponible sur le [site web des commissions permanentes](#), en présentant l'organisme Moelle épinière et motricité Québec, communément appelé MÉMO-Québec. Elle souligne que la présentation s'appuie sur des problématiques identifiées par des personnes avec des limitations motrices et propose des recommandations pour rendre les traversées de rues plus accessibles et plus sécuritaires.

Elle soutient que réfléchir aux traversées de rues accessibles et sécuritaires conduit à réfléchir, plus généralement, à l'ensemble des chaussées. Mark Beggs met évidence la vulnérabilité des personnes se déplaçant en fauteuil roulant et souligne qu'elle prend plusieurs formes en raison, entre autres, de leur taille plus basse qu'une personne adulte debout, des limites associées à la portée de leur vision, du temps de réaction plus long, de leur vitesse de déplacement qui varie, des obstacles souvent infranchissables rencontrés lors des déplacements en fauteuil roulant.

Les recommandations sont formulées autour du principe d'autonomie, c'est-à-dire la possibilité de se déplacer sans avoir recours à une autre personne, la possibilité de faire des choix quant à l'itinéraire et aux moyens de transport. Parmi les éléments mis de l'avant par MÉMO-Québec :

- Ralentir la circulation automobile par divers moyens;
- Prolonger le temps de traverse;
- Installation de feux à décompte numérique aux carrefours plus achalandés;
- Bonification de l'éclairage aux intersections;
- Meilleure indication du noms des rues;
- Mise en place de bateaux pavés aux normes;
- Programme d'entretien des bateaux pavés;
- Propreté des chaussées et des trottoires;
- Déneigement des trottoires aussi prioritaire que les rues;
- Marquage des traverses refait au printemps;
- Directives pour faciliter la circulation des personnes en fauteuil roulant lors des travaux de construction;
- Campagne de sensibilisation destinée à l'ensemble des personnes utilisant les voies de circulation pour rejoindre un large public.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Younes Boukala	Souhaite en savoir plus sur leur appréciation du Plan Vision Zéro en lien avec les enjeux présentés.
Michel Bissonnet	Demande quelle serait leur recommandation pour l'allongement du temps de traverse / Souhaite savoir si l'évaluation du temps devrait être faite en fonction de la longueur de la traverse.
Laurence Parent	Demande si les membres de leur organisme ont fait l'expérience des îlots refuges.

Laura-Ann Palestini	Demande si la recommandation en lien avec la bonification de l'éclairage est une réponse à un enjeu de sécurité ou s'il s'agit plus généralement d'un manque d'éclairage.
Laurence Parent	Demande s'il serait possible, lors du dépôt de l'opinion écrite, d'indiquer le nombre de secondes par mètre pour la durée de traverse idéale / Invite l'organisme à faire état, dans leur opinion écrite, de bonnes pratiques connues par les membres de leur organisme.

RAPLIQ

Linda Gauthier commence son intervention, tel que mentionné dans l'[enregistrement vidéo](#) disponible sur le [site web des commissions permanentes](#), en présentant le Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ), organisme panquébécois de défense de droits. Elle souligne que la sécurité routière est un enjeu crucial, tout particulièrement aux intersections achalandées. Elle estime que la conception des traverses est un élément clé pour réduire les risques d'accidents et celle-ci doit tenir compte de plusieurs facteurs tels que la visibilité, la distance à parcourir, les conditions météorologiques, les caractéristiques de la circulation, l'accessibilité pour l'ensemble de la population.

Linda Gauthier mentionne que le mémoire qui sera déposé insiste sur l'importance de bien concevoir les traverses de rue en tenant compte des différents besoins et des facteurs de risque pour les personnes en situation de handicap. Elle souligne que les besoins des personnes handicapées sont rarement mis de l'avant et insiste sur l'importance de créer des espaces inclusifs pour faire entendre leurs voix.

Parmi les pistes de solutions proposées pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées dans l'espace public :

- Travailler ensemble;
- Prendre en compte les expériences et les besoins des personnes handicapées;
- Faire preuve d'écoute active.

Les recommandations qui seront présentées dans le mémoire que le RAPLIQ déposera s'articulent entre autres autour des éléments suivants :

- L'installation de signaux sonores aux intersections;
- L'installation de bandes podotactiles;
- La mise en place de mesures pour assurer une traversée sécuritaire pour les personnes handicapées;
- Une politique spécifique sur les feux sonores.

Elle met aussi en lumière des problématiques en lien avec l'utilisation des voitures électriques.

Enfin, Linda Gauthier rappelle que le comportement des divers usagers joue aussi un rôle dans la sécurité des personnes en situation de handicap.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Younes Boukala	Souhaite entendre l'intervenante sur les enjeux liés aux voitures électriques pour les personnes handicapées.
Laurence Parent	Demande si l'intervenante a des exemples quant au volume des feux sonores qui serait optimal / Souhaite avoir l'avis de l'organisme sur la durée idéale du temps de traverse / Demande ce que l'organisme avait en tête en matière de système convivial pour l'implantation des feux sonores.

Observatoire Vieillesse et Société

André Ledoux, accompagné d'Alida Piccolo, commence son intervention, tel que mentionné dans l'opinion transmise et l'[enregistrement vidéo](#) disponible sur le [site web](#)

[des commissions permanentes](#), en présentant l'organisme Observatoire Vieillessement et Société.

Alida Piccolo présente les recommandations que l'Observatoire Vieillessement et Société soumet à la Commission. Elles s'articulent notamment autour des éléments suivants :

- Clarification de la terminologie;
- Identification des problématiques;
- Analyse des besoins pour déterminer le temps de traverse requis;
- Multiplication de l'installation des feux à décompte numérique;
- Identification des intersections conformes et d'autres considérées comme dangereux;
- Sensibilisation et information;
- Mise en place d'aménagements;
- Implication des personnes âgées dans les comités de travail de la Ville;
- Reddition de comptes.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Peter McQueen	Souligne qu'il y a beaucoup de recommandations et souhaite en savoir plus sur les trottoirs chauffants, notamment sur la mise en place de tels aménagement ailleurs / Demande s'il ne faudrait pas une certaine densité pour la mise en place des trottoirs chauffants / Mentionne que des stationnements chauffant existent sur des terrains privés et propose de mettre en place de telles mesures aux arrêts d'autobus.
Laurence Parent	Demande si les représentants ont des suggestions pour favoriser la participation des personnes âgées et pour entendre leurs opinions, notamment en termes de mesures à mettre en place / Souhaiterait en savoir plus sur les obstacles associés à l'utilisation du service 311 pour les personnes âgées.

La présidente, Mme Laurence Parent, remercie chaleureusement les intervenantes et les intervenants pour leurs réflexions et recommandations.

5. Clôture de l'assemblée

La présidente, Mme Laurence Parent, joint sa voix à celles de ses collègues pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à assurer la bonne marche de cette assemblée.

Elle rappelle que toute la documentation est disponible sur la [page dédiée](#) et sur [Réalisons Montréal](#) | [Making Montréal](#) et que les Montréalaises et les Montréalais ont jusqu'au 31 mars pour s'exprimer, et ce, par divers moyens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 32 sur une proposition de Mme Laura-Ann Palestini, appuyée par M. Michel Bissonnet.

APPROUVÉ LE : 10 mai 2023



Laurence Parent
Présidente



Marie-Claude Haince
Coordonnatrice - soutien aux
commissions permanentes